

LA LETTRE D'INFO

de Loiret Nature Environnement

Loiret
Nature
Environnement



Janvier à avril 2026 - n°67

Sommaire

Edito	p 1
Réserve Naturelle de Saint-Mesmin.....	p 2
Inventaires et expertises biodiversité.....	p 4
Environnement	p 11
Vie des groupes bénévoles.....	p 13

EDITO



Cérémonie des 70 ans de l'association - 2016 © LNE

2026 sera une année particulière...

car nous fêterons **2 anniversaires !!!**

Les 80 ans de notre association et les 20 ans de la réserve de Saint-Mesmin.

Pour mémoire, c'est le 24 janvier 1946 que la création de « la société des naturalistes orléanais » paraît au journal officiel. La réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, quant à elle, est créée le 14 décembre 2006 par arrêté ministériel.

2026 sera donc une année de commémorations et de fêtes auxquelles tous nos adhérents et partenaires seront invités ... A vos agendas donc !

Tout d'abord nous évoquerons ces créations lors de **l'assemblée générale du 21 mars 2026** après laquelle nous pourrons participer à une sortie pluridisciplinaire ... sur la RNN.

Ensuite, **le 7 juin 2026**, journée festive sur l'aire des Isles à Mareau-aux-Prés avec des activités nature, des spectacles, des animations tous publics.

Puis enfin **le 15 octobre 2026**, nous nous retrouverons à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin pour une soirée anniversaires autour d'un cocktail dinatoire.

Ces festivités seront l'occasion de se réunir et d'évoquer les bons moments passés pour et dans la Nature mais aussi de faire des projets : nouvelles études, nouvelles

parutions, nouvelles participations à des événements et certainement nouveaux combats pour la défense de la biodiversité et des milieux encore naturels qui nous tiennent à cœur.

Un projet d'importance est celui de l'accueil de nouvelles adhérentes et de nouveaux adhérents qui viendront grossir les rangs des bénévoles actifs avec, nous le souhaitons, l'envie de s'investir afin de perpétuer la longue tradition d'engagement de bénévoles dans l'association depuis 80 ans, de 1946 à 2026 !!

Rejoignez-nous donc, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, pour quelques heures ou plus, suivant vos possibilités !

Nous avons besoin de vous 😊





L'automne, la saison idéale pour les travaux de gestion des milieux naturels

Les **pelouses et prairies sur sable** constituent des **habitats prioritaires** dans la réserve naturelle, car ils abritent une faune et une flore spécifiques. Bien que le substrat soit essentiellement minéral, la **dynamique végétale** y est forte. Il est donc indispensable d'y effectuer régulièrement des **travaux d'entretien** pour éviter la fermeture des milieux. Dans le cadre d'un partenariat avec RTE Réseau de Transport d'Electricité, et d'un **financement de l'Etat** en 2025 via le **Fonds Vert**, la végétation sous les lignes électriques de la Pointe de Courpain a été broyée, ramassée et exportée en sous-bois, pour éviter l'enrichissement du milieu. Cette technique permet de favoriser la **Gagée des Prés**, espèce patrimoniale sensible à la concurrence, ainsi que les insectes des milieux sableux.



Broyage des pelouses à la Pointe de Courpain © T. Vaisy

Une **étude des criquets et des sauterelles** menée sur 11 sites de la réserve, là encore avec le soutien du **Fonds Vert**, a permis d'inventorier 30 espèces d'Orthoptères, dont 25 à la Pointe de Courpain. Cela témoigne de la **richesse entomologique** du site et nous apporte de précieuses indications sur la **dynamique de la végétation**, car la

présence ou l'absence de certaines espèces est directement liée à la densité de ligneux, à la présence de zones de sable nu...

Sur la commune de Mareau-aux-Prés, au lieu-dit Port-Mallet, des chantiers manuels sont réalisés avec l'aide des bénévoles de l'association depuis une dizaine d'années. Grâce à l'évolution des missions du **Pôle Loire de la DDT Direction départementale des Territoires du Loiret**, un **partenariat** a pu être mis en place cet automne pour mécaniser l'entretien. Une prairie a été broyée et une seconde a pu être nettement élargie, grâce à la coupe de l'ourlet de ronces qui colonisait peu à peu cette zone à Corynèphore blanchâtre (petite graminée typique des pelouses sur sable).



Pelouse à Corynèphore après broyage à Port-Mallet © D. Hemeray

Des **inventaires botaniques** seront réalisés au printemps pour suivre l'évolution du milieu après ces travaux de gestion indispensables pour la pérennité de ces habitats naturels.

Les agents du Pôle Loire sont également intervenus à Fourneaux-Plage sur la commune de Chaingy pour une toute autre mission : **l'arrachage d'Erables negundo**, espèce invasive qui colonise la ripisylve. Cinq arbres ont ainsi été extraits du lit de la Loire, ouvrant la vue vers les îles de Mareau.

En 2026, la réserve naturelle de Saint-Mesmin fête ses 20 ans !

Après 8 années de procédure, la réserve naturelle de Saint-Mesmin voyait le jour le 14 décembre 2006, grâce au travail assidu du Conservateur de l'époque, Michel Chantereau. L'année 2026 est donc une **année anniversaire, 20 ans de gestion et de protection de la nature en bord de Loire, aux portes d'Orléans !**

Pour marquer cela, nous avons concocté un programme particulier en cette année anniversaire, avec, tout au long de l'année, des animations bien sûr que vous retrouverez dans l'agenda des sorties (**certaines sur de nouvelles thématiques, ouvrez l'œil !**), mais aussi un rendez-vous à ne pas manquer le **dimanche 7 juin** : une **journée festive** pour petits et grands en bord de Loire à Mareau-aux-Prés.



L'extension du périmètre de protection de la réserve, le point sur la démarche

En 2007, l'année suivant la création de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, un **périmètre de protection** avait été institué. Ce périmètre de protection, zone tampon entre le cœur de la réserve naturelle et des secteurs plus anthropisés, est soumis à l'approbation des communes. Dans un contexte de tension à l'époque, seules deux des six communes du territoire avaient approuvé ce classement.

Près de 20 ans après, le contexte a évolué et les liens avec les collectivités sont réguliers et plus apaisés. C'est pourquoi, dans le cadre du plan de gestion 2023-2032 et avec l'appui des services de l'Etat, une **démarche d'extension du périmètre de protection de la réserve** a été engagée en 2025 : redéfinition des contours géographiques, étude foncière, rédaction d'un dossier transmis aux communes, rencontre des élus et premières délibérations des conseils municipaux.

La procédure se poursuivra en 2026, avec notamment l'ouverture d'une **enquête publique** à laquelle chacun(e) pourra contribuer. Nous espérons un dénouement d'ici la fin de l'année, avec un territoire élargi, biologiquement cohérent et des partenariats renforcés avec les collectivités. A suivre !



Chênaie à Chaingy, intégrée au projet de périmètre de protection étendu © D. Hemeray

Comptage hivernal des oiseaux aquatiques dans la réserve de Saint-Mesmin

Comme chaque année à la mi-janvier, les oiseaux aquatiques sont comptés dans les zones humides de nombreux pays. Ce comptage **Wetlands International** a pour but de suivre les **modifications de répartition et d'effectifs des populations d'oiseaux d'eau**.

Le samedi 17 janvier, l'équipe des salariés de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, aidés de plusieurs **bénévoles** (**merci à eux !**), ont recensé les oiseaux sur les deux rives de la Loire, entre le pont de l'A71 et le camping de Saint-Ay, ainsi que sur les bords du Loiret.

Dans la réserve naturelle, sur la Loire et la partie publique du Loiret, le total des effectifs d'oiseaux d'eau est plus haut que l'an dernier. Le **Canard colvert** est, comme souvent, l'espèce la plus abondante (432 individus observés). Dans l'ordre décroissant, suivent le **Héron cendré** (27), la **Gallinule poule-d'eau** (26) et le **Cygne tuberculé** (10).

Sur les plans d'eau du secteur des Moulins, dans la **partie privée de la rivière Loiret**, les effectifs de **Colverts** (260) ont diminué. En revanche, le **Grèbe castagneux** (235), la **Gallinule poule-d'eau** (164) et le **Grèbe huppé** (26) ont vu leurs effectifs augmenter. Ces 2 dernières espèces ont même atteint des records !

A noter une espèce exceptionnelle, un **Ibis falcinelle** a été observé pendant le comptage, cet individu étant présent à Saint-Hilaire-Saint-Mesmin depuis le 26 décembre.

Enfin, comme chaque année, les **Grands Cormorans** ont été comptés juste avant la tombée de la nuit, le vendredi soir. Cette année, les effectifs sont un peu plus importants que l'an dernier avec 154 individus.



Wetlands 2026 © LNE

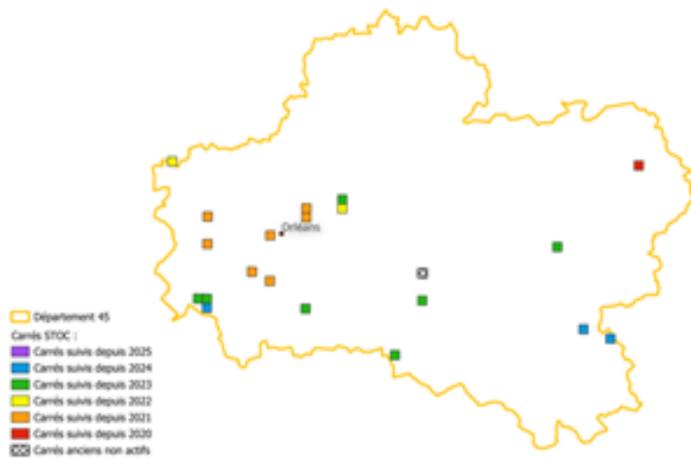
STOC 2025, de plus en plus d'espèces observées au fil des années !

Le STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs) est un **programme participatif de suivi des oiseaux**, coordonné par la LPO, qui a lieu **chaque année** sur des sites fixes que l'on appelle « carrés ». Ce suivi dans le temps est précieux car il permet d'évaluer les variations des populations d'oiseaux nicheurs en France.

Cette année, 16 carrés ont été suivis sur les 18 carrés actuels (aucun nouveau carré n'est suivi en 2025 et un observateur a quitté Orléans).



La Cisticole des joncs, une nouvelle espèce du suivi STOC 2024 © J.C Picard



Localisation des carrés suivis depuis 2021 dans le Loiret. Source FNE CVL.

Pour rappel, chaque carré, de 2x2km, est tiré aléatoirement à proximité de la commune de l'observateur. Dix points d'écoute sont ensuite positionnés par l'observateur de façon à recouvrir un maximum d'habitats différents. **Trois passages** sont réalisés pendant la période de reproduction des oiseaux au printemps. Le 1^{er} passage en mars (dit précoce) a été mis en place récemment afin d'analyser l'évolution de la phénologie des oiseaux, liée au changement climatique.

Le nombre d'espèces observées continue d'augmenter d'année en année avec en 2025 un total de **108 espèces** (105 en 2024, 101 en 2023, 91 en 2022 et 92 en 2021). Cette augmentation est notamment due au passage précoce en mars, pratiqué de plus en plus par les observateurs.

Parmi ces nouvelles espèces, nous comptons la **Cisticole des joncs** qui a été observée treize fois dans 4 carrés différents. Cette espèce s'est installée très récemment dans le département et ses effectifs sont en très forte augmentation. C'est une espèce sédentaire très sensible aux hivers froids, elle bénéficie du réchauffement climatique.

La **Grive Litorne** et le **Pluvier doré** sont également des nouvelles espèces contactées. Elles sont hivernantes dans le Loiret et ont été observées au début du mois de mars, lors du passage précoce.

Parmi les 10 nouvelles espèces observées en 2024, six ont été revues cette année. Notamment l'**Elanion blanc**, observé de nouveau à Escrinelles et la **Locustelle tachetée** observée sur deux autres carrés à Chanteau et Ouzouer-sur-Trézée (observé en 2024 à Lailly-en-Val). D'autres espèces, absentes en 2024, ont été recontactées cette année, notamment le **Bruant des roseaux** et le **Pic cendré**.

À contrario, certaines espèces recensées les années précédentes n'ont plus été revues cette année. C'est notamment le cas du **Pouillot siffleur**, passereau exclusivement forestier en très forte régression dans le département et en France (-68% depuis 1989 selon Vigienature). Cet oiseau était présent sur 6 carrés différents en 2024 et a été observé chaque année depuis 2021.

Le suivi des oiseaux se poursuit cet hiver avec le programme **SHOC** (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) qui permet d'analyser dans le temps les évolutions des populations d'oiseaux hivernants.

Si vous avez des compétences en reconnaissance d'oiseaux et que vous souhaitez vous engager dans leur préservation vous pouvez rejoindre le dispositif en nous contactant.

Un grand merci à l'ensemble des observateurs du Loiret pour leur participation et leur fidélité.

Un toit pour la biodiversité avec la commune de Fleury-les-Aubrais

Le programme « **Un toit pour la biodiversité** » continue avec cette année le suivi de **deux bâtiments communaux à Fleury-les-Aubrais**.

Pour rappel ce programme, porté par FNE Centre-Val de Loire, vise à accompagner les collectivités dans leurs travaux de rénovation de bâtiments communaux afin de préserver la biodiversité qui habite le bâti, notamment les **chauves-souris, l'Hirondelle de fenêtre et le Martinet noir**.

Cette année le suivi avant travaux concernait la Résidence Ambroise Croizat (maison de retraite) et l'annexe de l'école Ferragu sur lesquelles des travaux d'Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE) sont prévus.

L'ornithologue et le chiroptérologue de l'association ainsi que des bénévoles ont prospecté les bâtiments communaux afin de confirmer la potentielle présence de ces espèces protégées. Pour les chauves-souris et le Martinet noir, l'identification est délicate car ces espèces nichent dans des petites anfractuosités du bâti.

Aucun enjeu n'a été identifié sur ces bâtiments lors des passages, mais une petite colonie de Pipistrelle commune est présente sur un autre bâtiment de l'école Ferragu, non concerné par les travaux. Nous avons tout de même recommandé à la commune la pose de gîtes à chauves-souris sur les bâtiments pour favoriser l'implantation de colonies.

Afin de sensibiliser les enfants sur ce sujet, un atelier de construction de ces gîtes avec le centre de loisirs a été réalisé par notre animateur.

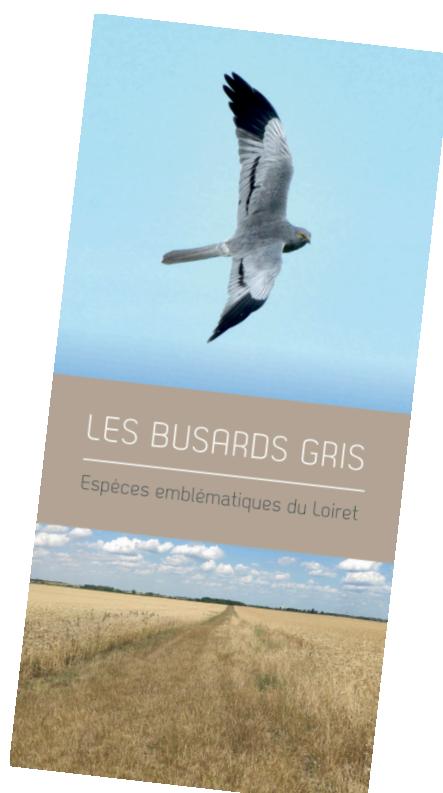
Nous sommes toujours en recherche de partenariats avec les communes loirétaines pour la saison 2026. Si vous avez connaissance de bâtiments communaux qui vont être prochainement rénovés ou de communes motivées, n'hésitez pas à nous en informer !



Animation avec le centre de loisirs.
Construction de gîtes à chauves-souris © Fleury-les-Aubrais

Dépliant Espèces emblématiques du Loiret

Notre collection de flyers destinés à sensibiliser le grand public aux espèces sensibles du département s'est encore étoffée en 2025 avec la parution d'un numéro consacré cette fois-ci aux **Busards gris**.



Suivi Batrachoduc de Lailly-en-Val

Des tunnels pour sauver les amphibiens : premier bilan après un an de suivi

Chaque année, la fréquentation routière cause la mort de milliers d'amphibiens, notamment lors de leurs migrations printanières. Les routes deviennent alors des barrières infranchissables, menaçant la survie de nombreuses espèces comme le Pélobate brun, dont la population régionale est en danger.

Pour protéger cette espèce emblématique, **un dispositif innovant pour limiter la mortalité routière a été installé fin 2024 avec** quatre tunnels de franchissement aménagés sous la départementale 19 grâce à un financement du Fonds vert et du CD45. Afin d'évaluer l'efficacité de ces passages, huit caméras photographiques ont été installées à l'entrée des tunnels pour identifier les espèces les utilisant.

Après 12 mois de suivi, le bilan de ces passages à faune est encourageant avec des premiers résultats prometteurs. Une trentaine d'espèces différentes ont été observées empruntant ces tunnels. Parmi elles, **six espèces d'amphibiens**, dont des espèces communes comme le Crapaud commun (*Bufo sp*) et les grenouilles vertes (*Pelophylax sp.*), mais aussi des espèces plus rares telles que



Crapaud commun © LNE

le Crapaud calamite (*Epidalea calamita*) et le Triton crêté (*Triturus cristatus*). Ces observations confirment l'efficacité du dispositif pour faciliter le franchissement des routes par ces animaux.

Mais les tunnels ne profitent pas qu'aux amphibiens : des reptiles comme le Lézard à deux raies (*Lacerta bilineata*) et la Couleuvre helvétique (*Natrix helvetica*), ainsi que des mustélidés tels que la Martre (*Martes sp.*), la Belette (*Mustela nivalis*) et le Blaireau (*Meles meles*), ont également été filmés.

D'autres mammifères, comme des micromammifères, le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), ou encore le Renard roux (*Vulpes vulpes*), utilisent aussi régulièrement ces passages.



Blaireau © LNE



Renard roux © LNE



Chouette Effraie © LNE

Cependant, un mystère persiste car malgré la preuve en images que ces tunnels fonctionnent, y compris pour les amphibiens, **aucun Pélobate brun n'y a encore été observé**. Cette absence soulève des questions sur les habitudes de déplacement de cette espèce décidément bien difficiles à cerner et pourrait orienter les prochaines actions de conservation.

Bilan du suivi Pélobate brun 2025

Retour sur le suivi annuel du Pélobate brun dans les mares de Villenouan, mené par notre association sur le site du Conservatoire d'Espaces Naturels, durant l'année 2025.



Mare du site du conservatoire avec le Pélobate brun © K. Billard

Au printemps dernier, les pélobates ont été détectés dans 12 mares différentes du site de Lailly-en-Val, avec un total de **76 mâles chanteurs recensés**. Un record depuis le début du suivi en 2011 ! Le suivi s'est ensuite poursuivi en juin avec l'inventaire des têtards, afin de confirmer la reproduction effective de l'espèce. **Des têtards ont ainsi été observés dans 5 mares**, un chiffre conforme à la moyenne des années

précédentes. Au vu de ces résultats, l'année 2025 peut être considérée comme **une bonne année pour la reproduction du Pélobate brun**.

En parallèle au suivi habituel, nous avons participé au lancement de la phase active du programme de renforcement de population du Pelobate brun porté par la Fondation Beauval Nature, une étape majeure pour la préservation des dernières populations régionales.

L'objectif de ce programme est d'étendre le territoire de répartition de la population loirétaine et d'accélérer le processus naturel de dispersion de l'espèce. Cela lui permettra de mieux faire face aux défis futurs, notamment la raréfaction et la dégradation des zones humides, accentuées par le dérèglement climatique. Ainsi, suite aux déplacements en avril de 3 fragments de pontes de mares donneuses dans des mares receveuses, il a été possible de relâcher, en juin, **188 têtards dans deux mares offrant des conditions favorables à leur développement**.

Les effets de cette translocation ne seront visibles que dans 2 à 3 ans, lorsque les premiers individus atteindront leur maturité sexuelle et participeront à la reproduction naturelle dans ces mares.

Bilan 2025 pour la base Obs'45

Cela fait désormais **cinq ans qu'Obs'45, notre base de données en ligne, est opérationnelle**. L'année 2025, qui vient de s'achever, confirme une fois de plus l'engouement des naturalistes loirétains pour cet outil collaboratif. Avec plus de **65 000 données collectées** en 2025, couvrant **plus de 2 300 espèces**, la base atteint désormais le chiffre impressionnant de **760 000 observations** !

Les oiseaux conservent leur place de leader pour la quatrième année consécutive, avec **38 000 données saisies**

en 2025. Les plantes arrivent en deuxième position avec **17 000 observations**, suivies des papillons, qui enregistrent une belle progression avec **3 000 données**. Ces chiffres sont en hausse par rapport à 2024, preuve d'un intérêt grandissant pour la biodiversité locale.

Le nombre d'observateurs ne cesse d'augmenter : **933 naturalistes** sont désormais inscrits sur Obs'45, preuve d'**une communauté toujours plus active**. Autre signe encourageant : le nombre de photos associées aux observations a lui aussi explosé, dépassant les **16 000 clichés**. Cependant, de nombreuses espèces restent encore sans illustration. Alors, à vos appareils photo pour combler ces lacunes !

Un **immense merci** à tous les observateurs et aux validateurs, qui font vivre cette base au quotidien.

Que l'année 2026 soit encore plus riche en découvertes et en observations !

Campagne ZNIEFF 2025

Les ZNIEFF ou Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique sont des espaces naturels dont l'état de conservation est plutôt remarquable et qui abritent des espèces devenues rares (dont certaines protégées). Des inventaires naturalistes y sont menés régulièrement (au moins tous les 12 ans) afin de suivre l'évolution de la biodiversité à l'échelle locale et nationale. Les ZNIEFF n'ont pas de portée réglementaire.

Deux types de ZNIEFF sont identifiées : les type I, généralement de petite taille, correspondant à des espaces remarquables ; et les type II, de plusieurs dizaines d'hectares, correspondant à des zones fonctionnelles d'un point de vue écologique (massifs forestiers, vallée, Loire, ensemble d'étangs, ...). Dans le Loiret, il existe 155 ZNIEFF de type I et 20 ZNIEFF de type II.

Chaque année, notre association, en lien avec la DREAL Centre-Val de Loire et le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, **actualise les données des ZNIEFF existantes et propose également de nouveaux zonages**. Ce travail consiste notamment à rechercher les espèces déjà connues mais également à en rechercher de nouvelles (amphibiens, plantes et insectes principalement).

En 2025, les salariés et plusieurs bénévoles ont ainsi actualisé les données de plus de 15 ZNIEFF de type I : pelouses sèches dans le Malesherbois et la Beauce, étangs et mares en forêt d'Orléans, ou encore des marais humides et bois anciens dans le Gâtinais.



Pelouses sèches dans le Malesherbois © N.Déjean

Ainsi en **forêt d'Orléans**, des stations d'*Arnica montana*, plante en danger critique d'extinction, ont été retrouvées dans des pare-feux humides, le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) et le Damier de la succise (*Erythronium aurinum*) y ont été également découverts. Ce reptile et ce papillon sont menacés d'extinction en région.

Dans le **Malesherbois**, plusieurs plantes de pelouses sèches ont été retrouvées après parfois plus de 15 ans d'absence de prospection.

C'est le cas de l'**Anémone pulsatille** (*Pulsatilla vulgaris*), protégée en région, de rosiers sauvages rares (*Rosa agrestis* et *Rosa micrantha*), ou encore de la Raiponce orbiculaire (*Phyteuma orbiculare*).

Ces inventaires permettent aussi de compléter les listes avec des inventaires papillons et orthoptères. On peut citer notamment le Zygène de la Petite coronille (*Zygaena fausta*) et le Mercure (*Arctia caja*), deux papillons en danger d'extinction.

Néanmoins, l'étude de ces ZNIEFF montre souvent des dégradations de milieux : asséchement, fermeture des pelouses sèches par les ligneux, voire parfois mise en culture et défrichage. Ces espaces restent rares et fragiles.

De nouveaux sites ont également été étudiés dans le Loiret pour la création de ZNIEFF. En particulier, **un bois marécageux** situé sur la commune de Griselles et caractérisé notamment par la présence d'une grande station de Fougère des marais (*Thelypteris palustris*), protégée en région et menacée d'extinction, accompagnée d'espèces déterminantes ZNIEFF de milieux humides : Grande prêle (*Equisetum telmateia*), Cirse des marais (*Cirsium oleraceum*),



Fougère des marais dans bois marécageux de Griselles © N.Déjean

Criquet des Roseaux (*Mecostethus parapleurus*), Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), etc.

Autant de découvertes ou redécouvertes précieuses pour notre biodiversité loirétaine.

Un autre bois, plus sec, a été étudié à proximité de la commune de Puiseaux dans le nord du Loiret. Ce bois est typique des bosquets beaucerons avec des Chênes pubescents (*Quercus pubescens*) et Cormiers (*Cormus domestica*) et un sous-bois à grémil (*Aegonychon purpurocaeruleum*). Quelques pelouses sèches complètent le paysage.

Si vous souhaitez vous investir dans l'actualisation des ZNIEFF du département, vous pouvez contacter le Pôle Etude de l'association. Vous pouvez retrouver la liste de ces espaces sur Obs45 : <https://obs45.fr/index.php?module=espace&action=liste>

Objectif MARES : une année plus légère mais active

La politique nationale peut avoir des impacts sur l'ensemble des activités et cela a été particulièrement le cas pour le programme Objectif MARES. Financé par les Fonds verts (via la DREAL Centre-Val de Loire), les accords de financement ont été octroyés très tardivement, au cours de l'été 2025.

L'année 2025 a ainsi été orientée sur le **suivi des mares réhabilitées** jusqu'à présent et la poursuite de travaux sur des mares déjà restaurées en partie.

Les mares de Bou, Amilly et Marigny-les-Usages qui ont bénéficié de travaux en 2024 montrent déjà des signes encourageants avec le retour de certaines espèces de libellules et des observations de pontes.

La présence d'insectes prédateurs est le signe du bon fonctionnement d'une mare avec la présence de suffisamment de proies. Des plantes aquatiques sont de retour également, occupant de petites surfaces pour le moment, elles restent indispensables comme nourriture et zones de refuge et de pontes pour les animaux.



Chantier de retrait des arbres morts dans la mare forestière de Marigny-les-Usages © N.Déjean

Les mares restaurées les années précédentes se portent bien également avec la pérennité d'amphibiens comme **les tritons à Griselles, l'Alyte accoucheur à Dadonville ou le Triton palmé à Saint-Jean-de-la-Ruelle**.

Durant l'automne, un chantier participatif, regroupant une quinzaine de bénévoles et riverains, a poursuivi la restauration d'une mare à Amilly. En une matinée, environ 20 m³ de massettes ont été arrachées et exportées. Ces plantes, bien qu'utiles dans la préservation de la qualité de l'eau, ont tendance à coloniser l'ensemble de la zone en eau et participent à la création de vase et au comblement de ces points d'eau de fort intérêt.

En 2026, un chantier sera réitéré sur une mare à Griselles pour là aussi retirer un maximum de massettes.

De nouvelles mares seront étudiées et restaurées dont une à Saint-Jean-de-Braye et une autre à Beaulieu-sur-Loire.



Arrachage des massettes à Amilly © N.Déjean



Fin du chantier d'Amilly où les massettes ont été arrachées sur plus de la moitié de la mare.
Au fond a été conservée des graminées, zone refuge pour la faune amphibia © N.Déjean

Suivis écologiques des carrières

Depuis de nombreuses années, Loiret Nature Environnement suit la biodiversité de plusieurs carrières du département (sablières en bordure de Loire notamment).

Ces inventaires ont pour objectif de mieux connaître la richesse spécifique de ces milieux particuliers, d'observer comment les espèces colonisent des zones mises à nu, mais également d'adapter les modalités d'extraction avec les carriers pour limiter les impacts de l'exploitation sur certaines espèces.

C'est ainsi que **les suivis d'Hirondelles de rivage** et la colonisation des fronts de taille permettent d'adapter les calendriers d'intervention. Le **Silène de France** (*Silene gallica*), plante disparue du Loiret et redécouverte en 2016 à Sully-sur-Loire, est de retour en grand nombre avec plus de 500 pieds suite à un défrichement. La station a été balisée avec les carriers et sera préservée de l'extraction. Le **Grillon des marais** (*Pteronemobius heydenii*), connu dans un fossé d'une carrière, a colonisé une roselière adjacente ainsi que l'ensemble des berges des étangs de la carrière.

Ces inventaires et suivis répondent également aux obligations des carriers, citées dans les arrêtés préfectoraux accordés pour l'exploitation.



Silène de France © N.Déjean

Notre association accompagne aussi les carriers sur la remise en état des sites après exploitation en conseillant les exploitants sur la création de mares (pour les amphibiens, insectes aquatiques et plantes aquatiques notamment), les plantations d'arbres, la préservation de haies, la restauration de prairies humides, etc.

Partenariat avec SUEZ : zones refuges pour la biodiversité

Depuis 2021, notre association étudie régulièrement la faune et la flore de quelques bassins d'orage et de sites de potabilisation de l'eau au sein de la métropole d'Orléans. Ces sites sont gérés par SUEZ (filiale SERA pour les bassins d'orage et filiale AQUALIGE pour les sites de potabilisation).

En 2025, ce partenariat a été reformulé avec la signature de conventions de partenariat avec SUEZ portant sur des inventaires à mener sur une **dizaine de sites d'Orléans, Mardié, Ormes, Chanteau, Marigny-les-Usages, Saint-Denis-en-Val et Chécy**.

Ces inventaires sont menés avec le Laboratoire d'Eco-Entomologie, partenaire local pour l'étude des insectes.

Nos recherches conjointes confirment **l'intérêt de ces espaces pour la biodiversité environnante** qui y trouvent refuge et nourriture. Certains oiseaux agricoles (Bruant jaune, Linotte mélodieuse) viennent en effet se réfugier dans les quelques fourrés existants ; les bassins en eau sont, eux, importants pour les amphibiens dont l'Alyte accoucheur par exemple.

Ces diagnostics sont accompagnés par des préconisations de gestion afin de préserver le patrimoine naturel existant et améliorer les conditions d'accueil de la biodiversité : plantation d'arbres et arbustes, développement des massifs



Pelouse sèche près du château d'eau d'Ormes où une gestion particulière sera appliquée © N.Déjean

arbustifs, amélioration de la perméabilité des clôtures (passages à hérissons notamment), installation de nichoirs à Faucon crécerelle et de gîtes à chauves-souris, gestion des espèces exotiques envahissantes, création d'abris pour la petite faune (reptiles, insectes et amphibiens), instauration d'une gestion différenciée avec fauche tardive par secteur.

Ces évolutions de gestion ont été validées en fin d'année 2025 avec Orléans Métropole, propriétaire des sites et les premières actions de plantation ont eu lieu avec le lycée horticole de la Mouillère cet hiver.

Objectif Climat 2050 : un nouvel horizon et plus d'ambition

La trajectoire de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC) constitue le scénario retenu en France pour anticiper et préparer les territoires aux impacts inévitables du changement climatique. Cette trajectoire correspond à une **augmentation moyenne des températures en France métropolitaine de +2,7 °C à l'horizon 2050 (et +4°C en 2100)**, et doit désormais servir de base à l'élaboration des politiques publiques d'adaptation.

Notre opération « Objectif Climat 2030 », lancée en 2018 en préfiguration dans le Loiret, évolue donc en conséquence vers un « **Objectif Climat 2050** » avec l'intégration de cet horizon afin de répondre aux projections climatiques qui nous attendent dans les décennies qui viennent, et œuvrer pour engager les élus locaux à l'occasion de leur prochain mandat.

Ce chemin doit nous conduire à être **encore plus ambitieux concernant les actions d'adaptation à engager pour**



améliorer la résilience de nos territoires face aux événements climatiques à venir, améliorer la sécurité des populations et essayer de préserver le confort de vie en ville.

Nos actions sont déjà suivies par 17 communes du Loiret (2019-2025) réunissant plus de 20% de la population du département, que nous continuerons d'impliquer sur ces enjeux.

Cela a encore été le cas à l'occasion de la réunion du comité de pilotage départemental qui s'est tenue le 10 décembre 2025 à Saint-Jean-de-la-Ruelle. L'occasion de présenter et visiter les aménagements réalisés par la commune, avec notamment la végétalisation du centre-ville par la plantation de 80 arbres rue Charles Beauhaire, l'aménagement d'un parc et d'un jardin partagé, la restructuration du groupe scolaire Jean Moulin ou la construction de la structure petite enfance Anne Sylvestre avec des toitures végétalisées.

Un urbanisme favorable à la santé pour le quartier prioritaire du Plateau en 2050

Le territoire du Montargois sera particulièrement concerné par des évolutions climatiques marquées : la température moyenne estivale devrait y augmenter d'environ +2,4 °C, tandis que les hivers seraient plus doux avec une hausse d'environ +2 °C. Le nombre de jours de gel serait divisé par deux, modifiant profondément les cycles naturels, agricoles et les écosystèmes locaux. Parallèlement, le nombre annuel de jours soumis à des vagues de chaleur serait multiplié par six, renforçant les risques sanitaires, la pression sur la ressource en eau et la vulnérabilité des populations et des infrastructures.

Ces évolutions rendent indispensables l'anticipation et la mise en œuvre de stratégies d'adaptation spécifiques à l'échelle locale.

Dans le cadre du projet mené sur le quartier prioritaire du Plateau à Montargis et Chalette-sur-Loing, **l'urbanisme favorable à la santé constitue un levier central pour améliorer durablement le cadre de vie et le bien-être des habitants**, en agissant notamment sur l'accès aux espaces verts, aux pratiques d'activité physique, à l'accès à une alimentation de qualité et à des mobilités apaisées.

Un état des lieux partagé, présenté le 21 janvier, servira de base à la co-construction d'actions avec les deux communes, l'agglomération, les bailleurs sociaux et les structures d'animation sociale.

Plusieurs pistes se dessinent déjà pour renforcer la santé et la qualité de vie des habitants. Parmi elles figurent la création d'un parc urbain de biodiversité le long du Solin, favorisant la nature en ville et la régulation climatique, ainsi

que l'aménagement d'une seconde tranche du parc le long de l'avenue Kennedy, orienté lui vers la production alimentaire urbaine (jardins familiaux, jardin pédagogique, haies et micro-forêt comestibles).

Le développement de parcelles de jardins potagers en pied d'immeubles, la mise en place d'équipements sportifs inclusifs et accessibles à tous, et l'utilisation des trames vertes et bleues pour relier les habitants à leur environnement et interconnecter les différents espaces sont également à l'étude.

Ces actions, pensées de manière concertée, viseront à en faire un quartier plus résilient et plus valorisant pour ses habitants.

L'association participe à ce projet d'envergure avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé ARS, la Région Centre-Val de Loire et la Fondation de France.



© LNE

Des écoles en transition face au changement climatique

Les épisodes de canicule de 2019, 2022 et 2025, survenus en pleine période scolaire, ont mis en évidence la forte vulnérabilité de nos cours d'écoles face aux conséquences du changement climatique.

Espaces largement minéralisés (souvent bitumés sur une très grande surface), devenus pauvres en végétation et donc en ombrage rafraîchissant, elles sont souvent devenues des îlots de chaleur, au détriment du confort, de la santé et de la capacité d'apprentissage des enfants.

Adapter les cours d'écoles au changement climatique est donc un **enjeu majeur des communes** pour **protéger les élèves** et les équipes éducatives, tout en offrant des espaces plus agréables, favorables au jeu, à la biodiversité et à l'éducation à l'environnement.

L'opération « **École en transition** » s'inscrit pleinement dans cette dynamique d'adaptation et nous permettra de poursuivre en 2026 nos actions pour des **cours résilients** avec les **écoles de Nogent-sur-Vernisson et de Lorris**, en repensant les cours comme de véritables lieux de fraîcheur, de nature et de pédagogie.

Désimperméabilisation des sols, végétalisation, création d'espaces ombragés, gestion de l'eau pluviale, sont autant de leviers mobilisés pour répondre au défi climatique. Au-delà de l'aménagement, ces projets constituent aussi des supports éducatifs concrets pour sensibiliser les enfants au changement climatique et les rendre acteurs de la transition.

Le Défi "Energie"

Depuis début décembre, l'association l'ECOlivetaine d'Olivet accueille cette nouvelle édition du défi Énergie. Sur cette période hivernale, une quinzaine de personnes sont accompagnées afin d'aider leurs foyers à faire des économies d'énergie.

En tout, **4 ateliers ont lieu sur les mois de décembre et janvier**.

Ces temps d'échange permettent d'aborder l'énergie grâce à différents grands axes se centrant autour du logement.

Les activités proposées traitent à la fois des **écogestes** dont la mise en œuvre est souvent assez simple mais également de sujets plus complexes tels que **l'isolation et le chauffage des bâtiments**.

L'objectif final pour ces participants est de **réduire leur consommation énergétique** par rapport aux années précédentes mais également de pouvoir se situer par rapport aux moyennes nationales.

Pour le moment la consommation d'énergie des Français et celle de nos appareils ont été abordées lors des deux premiers temps d'échange.

Les deux restants seront consacrés aux écogestes et aux petits travaux que l'on peut mettre en place chez soi afin de faire diminuer sa consommation énergétique.

PTGE Puiseaux-Vernisson : des animations prévues dans le Montargois

Face au changement climatique et aux enjeux exercés sur la ressource en eau, il est indispensable de **mieux faire comprendre les impacts de nos usages sur le cycle de l'eau**. Informer et mobiliser les habitants, les acteurs économiques et les collectivités permet de **favoriser des comportements plus responsables**, d'encourager les économies d'eau et de renforcer l'adhésion aux actions mises en œuvre à l'échelle locale.

Cette démarche de sensibilisation contribue ainsi à une **gestion plus collective, solidaire et résiliente de l'eau sur le territoire**.

LNE y participe notamment dans le cadre du **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin du Puiseaux et du Vernisson** (bassins versants situés entre Gien et Montargis), nous serons ainsi présents pour des stands d'information et des animations à l'occasion de deux événements :

- **Journées du développement durable de Montargis** : samedi 28 et dimanche 29 mars 2026, à la salle des fêtes de Montargis
- **Récid'Eau**, organisé par l'EPAGE du Loing à l'occasion des 10 ans de la crue de juin 2016, qui se tiendra le 6 juin 2026 à la salle des fêtes de Montargis

Actualités du groupe Sentinelles de la Nature

Depuis 2024, un groupe de bénévoles Sentinelles de la Nature a été mis en place pour **suivre les atteintes à l'environnement et apporter des réponses aux signalements** adressés à l'association.

Actuellement, ce groupe comprend **12 bénévoles**, les réunions se tiennent en principe le 1^{er} lundi de chaque mois à 17h30 à la MNE.

En 2025, le groupe Sentinelles a mené de **nombreuses actions** pour protéger la biodiversité.

Nous avons, tout d'abord, poursuivi la **campagne Sentinelles de la Nuit**, démarrée à l'automne 2024, pour une deuxième vague de vérification en février. Cette **campagne nationale contre la pollution lumineuse** consiste à repérer les enseignes qui ne respectent pas la réglementation en matière d'éclairage nocturne et de leur demander de se mettre en conformité avec la loi. La deuxième vague permet de constater si les commerces tiennent compte des courriers que nous leur avons adressés. Plus de 50 % des enseignes avaient fait le nécessaire !

Nous avons également adressé un courrier type à l'ensemble des syndics et des bailleurs sociaux pour leur demander de supprimer de leurs copropriétés les **lampadaires boules, dont l'éclairage vers le haut est particulièrement nocif pour la biodiversité**. Sur ce même sujet, nous avons participé à une action régionale de sensibilisation à destination des représentants d'offices HLM.

Le groupe a décidé de participer à nouveau à la **campagne Sentinelles de la Nuit à l'automne 2025** en axant cette dernière sur les lampadaires boules. Celle-ci a eu lieu du 1^{er} octobre au 30 novembre et a permis de recenser **195 signalements de pollution nocturne grâce à 29 sentinelles participantes et 15 maraudes** (pour mémoire, 145 signalements, 12 maraudes et 28 sentinelles en 2024).



Lampadaires boules © V.Brousse



Le groupe est aussi régulièrement sollicité par nos adhérents sur un certain nombre d'atteintes que nous traitons au fil de nos réunions mensuelles.

C'est ainsi que nous avons pris contact avec la Mairie de Bou pour un dépôt de déchets sauvages amiantés qui a été enlevé.

Nous avons rédigé, pour l'association, un avis très réservé pour l'installation d'un méthaniseur à Tavers avec un lagunage à ciel ouvert susceptible de générer des odeurs nauséabondes et la Mairie a d'ailleurs refusé cette implantation.

Nous avons participé à l'enquête publique sur une méga plateforme logistique à Amilly en lien avec un collectif d'habitants et émis un avis défavorable sur le projet.

Nous avons fait de même pour une plateforme logistique située à Neuville-aux-Bois.

En tout, plus d'une dizaine de dossiers ont été traités et ont fait l'objet de réponses appropriées.

Pour 2026, nous réfléchissons à de nouvelles actions notamment pour favoriser le bio dans les restaurations collectives.

Si vous le souhaitez, vous pouvez **vous joindre à nous** : les dates des réunions sont publiées dans l'agenda et le Mot de la semaine.

Vous pouvez aussi participer de façon plus ponctuelle en publifiant **vos signalements dans l'outil Sentinelles de la Nature** mis à disposition du grand public par FNE national : sentinellesdelanature.fr

Il vous suffit de vous connecter à partir de votre téléphone portable et de publier la photo de la dégradation que vous avez constatée. Nous prenons ensuite le relais en lien avec vous.

Merci d'avance de votre geste pour la Nature !



Dépôt sauvage de pneus © E. Pineau